

Groupement
Œuvres
Laiques
Annonay

Résidence Jean Jaurès
34 Avenue de l'Europe
07100 ANNONAY

Domaine du Grand Mûrier
07100 ANNONAY
Tel : 04.75.67.60.01

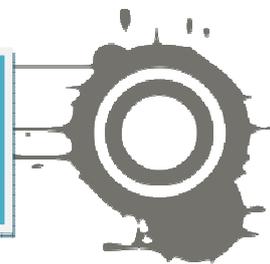
E-mail : gola07@wanadoo.fr
SITE : www.gola-annonay.asso.fr

Siret : 77622865200025
Société d'Education Populaire
D'agrément 07.291.04.1

DANS CE NUMERO

| | |
|--------------------------------------|--------|
| La rentrée | Page 1 |
| ZOOM sur le Collège des Perrières | Page 2 |
| La résistance Exposition Conférence | Page 3 |
| Libres propos Le GOLA bilan de l'été | Page 4 |

La lettre du GOLA



Voici la feuille d'automne : la « lettre du GOLA » N°3 ; Vous y trouverez entre autre un zoom sur le collège des Perrières ; nous espérons au cours des prochains numéros vous présenter les divers établissements scolaires laïques d'ANNONAY. Ses diverses rubriques sont à la disposition des enseignants, des parents, des associations qui souhaiteraient passer des informations. Vous êtes invités à nous proposer des articles en temps utile : à la fin novembre pour la feuille d'hiver qui paraîtra en décembre,
le comité de rédaction

LA DERNIERE RENTREE SCOLAIRE

En donnant ce titre je ne pensais pas particulièrement à ceux des enseignants qui partiront à la retraite dans un an. Pour eux c'est un moment ambigu fait de joie mais aussi de peine après avoir donné tant de soi au service des jeunes. Je pensais plus précisément à celle qui vient de se produire pour tous proches partants, nouveaux arrivants et la masse de ceux qui étaient déjà en place, élèves, enseignants ou parents. C'est au départ que peut se jouer toute une course. Si elle a été bien préparée par les services de l'Etat et ceux des collectivités locales à tous leurs niveaux une rentrée doit permettre un déroulement convenable des cursus scolaires. Ce travail silencieux se manifeste au grand jour comme pour une statue dont on enlève le voile qui la recouvrait et dont on juge immédiatement de la qualité. Faut-il alors laisser échapper des « Ah » ou des « Bah » à propos de cette dernière rentrée ? On ne s'étonnera pas qu'un modeste philosophe partage son avis en positif et interrogatif, sinon négatif, à l'égard du travail d'un ministre philosophe.

Il faut reconnaître que cette rentrée a marqué un revirement des tendances des dix dernières années. L'éducation a fini de perdre des moyens pour en retrouver quelques-uns. Ce rebond semble l'amorce d'un redressement progressif et concerne notamment les taux d'encadrement, le maintien d'un service en milieu défavorisé ou encore le temps de formation des enseignants Il avait été promis mais rien ne vaut qu'une promesse que l'on tient et que l'on tient entièrement.

Cette restauration de l'école au service de tous n'est pas qu'un problème de moyens. D'une part on sait bien qu'un Etat, quel qu'il soit, ne peut pas tout, tout de suite. D'autre part les moyens de l'Etat auront toujours des limites même si on peut reculer celles-ci dans un domaine en rééquilibrant les masses budgétaires. Mais surtout la relance de l'école dépend de conditions morales et psychologiques. Elle souffre d'un manque de confiance évident entre les partenaires. Déjà l'Etat lui-même devrait faire plus confiance aux compétences de ses enseignants en évitant ces changements constants de cap et cet interventionnisme dans des disciplines qui ne relèvent pas de sa compétence propre. Il fixe certes des objectifs, des horaires mais ne saurait trop décider des démarches et des contenus. Après des années de querelles byzantines sur les méthodes de lecture on se résout à l'évidence première de l'importance de l'envie d'apprendre et de l'envie de faire apprendre à lire, envies réciproques entre l'enfant et l'adulte. Surtout l'Etat doit assurer la protection de ses enseignants. Car on assiste à des dérives qui, même si elles demeurent encore minoritaires, doivent être jugulées si on ne veut pas accepter la dégradation globale du système. Car les usagers, élèves et parents, ne peuvent oublier que l'éducation est beaucoup plus que l'enseignement. L'éducation vise à orienter le comportement dans la société et dans la vie. Tout mépris, et pire toute agressivité, invalident par avance ce rôle de l'éducateur qu'il soit parent ou enseignant. Nul ne sort grandi du dénigrement et le jeune y perd beaucoup plus qu'il n'y gagne. Pour retrouver cette confiance de base, enfin, il faut être certain que le système scolaire n'est pas un leurre et qu'il fait bel et bien marcher l'ascenseur social.

Le départ était donc encourageant. Mais la course est loin d'être finie. Il y faudra de l'endurance et de la volonté avant d'entendre les braves dédiés au vainqueur.
Michel Barbe

Comité de rédaction de « la lettre du GOLA »

S. Poinas, P. Gauthier, M.Nodin, B. Vigné, M.Puax . A.Coste, T Marais, P.Prégniard, M. Poinas, G. Carniel
R. Malleval, G. Primet, F. Stora, A et R Mathieu., C.Inguenaud, M Barbe, G Trombert, G. Pétrou, E. Joffre,
M. Guillemin .



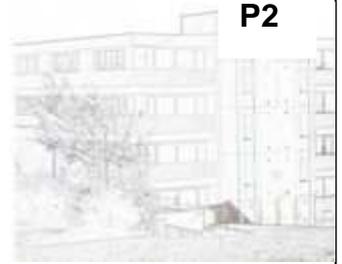
COLLEGE LES PERRIERES

53, avenue Emile Bouschon

07 100 ANNONAY

Tel : 04 75 67 07 20

Courriel : ce.0071156u@ac-grenoble.fr



Nous avons choisi de commencer nos « ZOOMS » par le collège des Perrières : le premier collège public d'Annonay, sa création datant de 1974...et dont l'actuel principal fut aussi animateur en son temps au Grand-Mûrier (CLSH du Gola)...

Le collège des Perrières est un établissement accueillant, au cœur d'un parc de plus de 4 hectares. Il est fréquenté par près de 806 élèves dont 600 demi-pensionnaires. La mise en place de l'accompagnement éducatif, de dispositifs d'aide innovants, l'existence de sections bi-langue, de classes CHAM, Cinéma, d'une SEGPA, une ULIS et d'un équipement informatique, font du collège un établissement moderne susceptible de répondre aux besoins de chacun des élèves, tout en leur proposant l'enrichissement culturel nécessaire.

Ce sont donc des équipes motivées qui, chaque jour assument avec conviction les missions qui leur sont confiées pour la réussite de tous les élèves.

L'équipe de direction est composée : du principal, Philippe Deschaux, de la principale adjointe, Monique Camoin, du directeur adjoint de SEGPA, Daniel Roger, ainsi que du gestionnaire, Daniel Patot ; elle accepte de répondre à nos questions :

Que sont les dispositifs d'aide innovants ?

Ce sont des dispositifs variés qui couvrent tous les niveaux de la 6^e à la 3^e. Nous ne pouvons citer que quelques exemples :

- l'Heure Différenciée en Maths 6^e et 5^e (groupe de besoin indépendant pour la remédiation, la consolidation ou l'approfondissement, organisé par tous les professeurs de mathématiques du collège)
- l'Aide Personnalisée en 6^e (groupe pour la méthodologie organisé par le professeur principal en 6^e)
- l'initiation aux Techniques de Recherche Documentaire dès la 6^e (groupe pris en charge par le professeur documentaliste)
- les élèves Moniteurs : des temps hebdomadaires où les élèves de 3^e prennent en charge des élèves de 6^e et quand « aide à la scolarité » rime avec « intégration, autonomie, entraide et solidarité »...d'autres dispositifs fonctionnent aussi en français et en anglais..., mais aussi avec l'accompagnement éducatif (aide aux devoirs complétée par l'Assistance Scolaire Personnalisée sur site internet), ainsi que le travail partenarial (Programme de Réussite Educative, association « Cap Solidaire »...)...

Qu'est-ce qu'une classe CHAM ?

Il s'agit d'une classe à horaires aménagés pour les élèves musiciens qui a pour objectif de permettre aux élèves de suivre une scolarité dans les conditions les plus satisfaisantes possibles tout en développant des compétences musicales affirmées. Pour cette rentrée 2012, ce sont deux classes qui fonctionnent : une en 6^e et une en 5^e. Un partenariat fort est assuré par l'école départemental « Ardèche Musique et Danse », ainsi que le Conservatoire à Rayonnement Communal d'Annonay. Cette année des temps forts sont programmés : la rentrée en musique (avec Quelques p'Arts), la création d'une comédie musicale, les représentations de la chorale au Théâtre...

Quels projets pour la SEGPA ?

La SEGPA accueille des élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables dans les apprentissages. L'élève de SEGPA est un collégien à part entière. Cependant, l'admission est proposée par une commission, sur proposition de l'établissement scolaire ou à la demande des parents. Les élèves suivent un enseignement de type général, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, ainsi qu'un enseignement professionnel à partir de la classe de 4^{ème}. Les projets se construisent autour des champs professionnels « Habitat », « Espace Rural et Environnement » et « Hygiène, Alimentation, Services ».

En fin de 3^{ème}, les élèves ont présenté le Certificat de formation générale (CFG) avec un beau taux de réussite. Et ils sont entrés en formation soit dans un Lycée professionnel soit dans un Centre de Formation d'Apprentis pour obtenir le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP).

Un autre projet ambitieux, en non des moindres, attend le collège des Perrières et l'ensemble de ses équipes : la restructuration décidée par le Conseil Général de l'Ardèche, de l'ensemble des bâtiments... que les premières générations d'élèves ont pu découvrir dès 1974... (génération à laquelle Philippe Deschaux, l'actuel principal appartient...) : un défi ou un challenge ?

Groupement

Ouvres

Laïques

Annonay

une trentaine de
panneaux retraçant
cette période mis à
disposition par le

**MUSÉE de LA
RÉSISTANCE du
TEIL**

ANNONAY

Salle Jean JAURÈS G.O.L.A

19 et 20 octobre 2012

Rétrospective sur La RÉSISTANCE

EXPOSITION

LA RÉSISTANCE en ARDÈCHE

Vendredi 19 de 15h à 18h

Samedi 20 de 9h à 12h

Le vendredi 19 Octobre à 20h

CONFÉRENCE

**Le Conseil National de la Résistance
et ses acquis sociaux**

Par Mr **Pierre BONNAUD** historien

avec la participation de **Raoul GALATAUD** ancien résistant

Projection du film « **les réquisitions de MARSEILLE** »



La résistance en Ardèche

Bien que situé loin des frontières, le département de l'Ardèche est fortement impliqué dans les combats de la seconde guerre mondiale. Très tôt l'Ardèche s'inscrit dans le mouvement général de la Résistance et connaît la répression déclenchée par le nouvel « Etat Français » pétainiste....

Dès octobre 1940, quelques ardéchois créent une première structure organisée de Résistance dans la mouvance du général Cochet. A l'initiative du parti communiste est créé le mouvement « front national » et sa formation armée les FTPF.

A partir du 11 novembre 1942, le département de l'Ardèche n'échappe pas au sort de la zone sud : des garnisons allemandes occupent Tournon, Privas, Aubenas. Les éléments de la gestapo et leurs guides miliciens sillonnent l'Ardèche.

Extrait du livret accompagnant le CD édité par le musée du Teil

L'année 1943 voit la naissance de quelques « maquis refuge » pour accueillir les clandestins et réfractaires au STO...

De 1942 au 6 juin 1944, plus de 200 actions contre la machine de guerre hitlérienne sont recensées à l'actif des groupes de FTP, des groupes francs de l'AS et des maquis agissant de concert.

Le débarquement du 6 juin sur les côtes normandes donne le signal de l'insurrection... Plus de 7000 volontaires viennent s'enrôler dans les unités des FFI...

Le 12 août 1944, Privas est une des premières préfectures libérées par les FFI.

Ces combats entraînent de lourds sacrifices : près de 500 morts et 1500 blessés du côté des résistants. La population a fortement à souffrir de l'oppression.

Comme de nombreux militants laïques, j'avais été indignée lorsque Sarkozy, alors Président de la République, avait déclaré à Latran : « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé ».

Donc le scoop du ministre Peillon sur l'enseignement de « la morale laïque » à l'école pour remédier aux violences n'a pas manqué de m'interpeller.

Dès la création de l'école Républicaine, la morale a été enseignée comme une matière à part entière. Mais qu'est-ce que la morale sinon les règles de vie nécessaires pour que la vie commune soit possible.

Dans toute société organisée, depuis les plus primitives, des règles ont été instaurées pour bannir le vol, le meurtre, pour organiser la solidarité et le respect de chacun.

Les Eglises ont toujours voulu s'approprier la morale pour lui attribuer une nature divine, mais il n'y a pas de morale religieuse. Si l'on considère par exemple les 10 commandements, les 3 premiers commandements sont des dogmes d'obéissance en un Dieu, les 7 autres sont des règles de vie en usage depuis que l'homme vit en société organisée.

S'il n'y a pas de morale religieuse il n'y a pas plus de morale laïque.

En effet, pourquoi vouloir mettre la laïcité partout, la laïcité s'applique aux institutions politiques, c'est un mode d'organisation des institutions, de l'administration et des services publics. C'est ce qui garantit la liberté de conscience pour tous les citoyens. L'Etat ne doit pas diriger les consciences sinon il s'agirait d'embrigadement de triste mémoire.

Nous constatons tous que des actes d'incivilité intolérables et pires encore, se multiplient dans et hors de l'école.

Certes, rappeler aux élèves les règles de vie en commun est indispensable mais cela ne doit pas nous faire oublier que la première mesure d'urgence, serait de recréer tous les postes d'enseignants et de surveillants massivement supprimés depuis des dizaines d'années.

Françoise STORA

Centre de Loisirs du GOLLA

Le centre de loisirs du G.O.L.A d'Annonay accueille les enfants de 4 à 14 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires. La structure est implantée au domaine du Grand Mûrier dans un grand parc boisé.

Au cours de l'été dernier le centre de loisirs a fonctionné durant les deux mois avec pour thèmes :

« Faut que ça roule, de deux à quatre roues » et « les aventuriers des temps modernes »

La fréquentation a été de 54 enfants en moyenne par jour, répartis sur 3 tranches d'âges :

les petits, 4 à 6 ans (35 % des effectifs)

les moyens, 6 à 9 ans (37%)

et les grands 9 à 15 ans (28%)

Ils ont été encadrés par des équipes composées de 7 animateurs, un directeur adjoint et un directeur.

Une nouvelle organisation de l'accueil des enfants proposée par la commission animation, a été mise en place avec un plafonnement à 24 enfants par tranche d'âge. Elle a permis une plus grande implication de l'ensemble de l'équipe d'animation et une meilleure préparation qui se sont traduits par une meilleure ambiance pour l'ensemble des groupes. Les horaires d'ouvertures ont été réajustés :

Accueil entre 8h et 9h et retour entre 17h et 17h30 avec une possibilité de garderie de 17h30 à 18h00.

Des lieux d'accueil différents ont été proposés à chacun des groupes.

Le GOLLA a également mis en place plusieurs séjours de vacances en hébergement sous toile,

à la mer et dans le sud de l'Ardèche (équitation, Karting, découverte...). 65 enfants et jeunes ont participé à ces séjours proposés à la semaine.

Pour le reste de l'année le centre est ouvert tous les mercredis en période scolaire. Il sera également ouvert pendant les vacances de la Toussaint autour des thèmes « Halloween » et « Ça cartonne ». Des stages d'animations spécifiques (équitation, modélisme, escrime...) seront aussi proposés.

Deux séjours d'hiver seront programmés pendant les vacances de février pour les enfants de 6 à 11 ans et de 11 à 16 ans.

Vous pourrez retrouver les informations sur notre site internet www.gola-annonay.asso.fr

ADHESION au Groupement de Œuvres Laïques d'Annonay avec abonnement au journal ENVOL

Envoyer adhésion et chèque à GOLLA 34 Avenue de l'Europe 07100 ANNONAY

Individuel 22 €

couple 40 €